

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Nombre de Conseillers :

En exercice : 11 L'an deux mille vingt trois  
Présents : 09 Le 23 novembre à 19 heures 00  
Pouvoir : 01 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT  
Absents : 02 dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M.  
Christopher LATAPY, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2023

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Sophie BAEZ,  
M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE, M.  
Guillaume JOLLES, Mme Fanny LUSSAC, Mme Frédérique Monier.

Procuration : Mme Julie BOUTOULLE donne pouvoir à Mme Fanny LUSSAC

Étaient absents excusés : Mme Julie BOUTOULLE, Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Frédérique Monier

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2023-043 DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE  
REMBOURSEMENT D'UN ÉLU POUR L'AVANCE DE FRAIS CONCERNANT LA  
MARCHE ROSE ET LE 11 NOVEMBRE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'un élu a été confronté à des difficultés techniques pour payer des achats liés à des manifestations pour la commune à savoir la marche rose et la célébration du 11 novembre. Il a été contraint de procéder au règlement sur ses deniers personnels pour un montant de 160,27€.

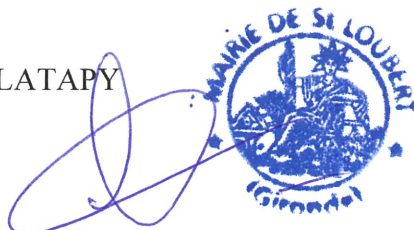
Il est proposé à l'assemblée délibérante de rembourser les frais de 160,27 € engagés par l'écu.

## Vote :

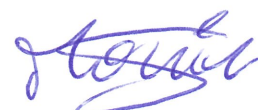
Pour : 10/10  
Contre : 00/10  
Abstention : 00/10

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.  
Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 23 novembre 2023

Le Maire,  
M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance  
Mme Frédérique Monier

 Page 1 sur 1